

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Le syndrome du « dji vou, dji n 'pou ». Essai de pathologie du P.S.C.

Wynants, Paul

Published in:
Revue Nouvelle

Publication date:
2000

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Wynants, P 2000, 'Le syndrome du « dji vou, dji n 'pou ». Essai de pathologie du P.S.C.', *Revue Nouvelle*, VOL. CXII, Numéro 10, p. 12-25.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Le syndrome du « dji vou, dji n'pou » Essai de pathologie du P.S.C.*

Le recul sévère du P.S.C. aux élections législatives du 13 juin 1999 n'est pas un accident de l'histoire, dû essentiellement à une conjoncture défavorable. Il est une manifestation, parmi d'autres, du reflux structurel que subit ce parti, incapable d'adopter des positions claires sur les clivages qui traversent la société. Le nouveau projet politique du P.S.C., annoncé pour le mois de novembre, lui permettra-t-il de dissiper les ambiguïtés accumulées au fil des ans, pour relever les défis du siècle prochain? L'analyse du passé récent n'incite guère à l'optimisme à cet égard.

PAR PAUL WYNANTS

Longtemps considéré comme un parti stable, le P.S.C. a vu ses résultats électoraux en Wallonie fluctuer entre 27 et 20 %, de 1977 à 1995. Dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde, la déroute de 1981 a été suivie d'un redressement éphémère, puis de nouveaux reculs : avec à peine 6 % du total des voix, les sociaux-chrétiens sont devenus une formation de seconde zone au centre du pays. Après 1985, ils n'ont plus réussi à franchir le seuil des 500 000 voix en Belgique francophone. L'érosion n'a cessé de se poursuivre depuis lors : 492 000 voix en 1987, 476 000 en 1991, 469 000 en 1995 (Georges, p. 85-86). Le scrutin du 13 juin 1999 est venu amplifier ce reflux.

* Littéralement : « Je veux, je ne puis ». Cette formule caustique du wallon liégeois s'applique aux velléitaires et à ceux qui présumant de leurs moyens.

Avec 16,8
lement d
les écolo
il stagne
phones p
au Sénat
financem
ment am
Sénat (5
un au Co
européen
formation
dans la h
Vivant et
tion qu'el

Les socia
tant anno
ce en prat
nouvelle
l'usure d
marquée
tines et la
suite, for
tence d'u
qu'elle re
européens
déclin qui
que des r
être quali
spéculatic
tionneme
question,
dernières
ment situ

¹ Ils obtien

² Soit 374 0

³ Le Soir, 1

⁴ Le Soir, 2

NOUVEAU P.S.C. : QUEL FAIRE-PART ENVOYER ?

UNE DÉFAITE CUISANTE

Avec 16,8 % des suffrages en Wallonie (- 5,7 points), le P.S.C. est non seulement distancé par les deux partis dominants, mais il est aussi devancé par les écologistes. À Bruxelles, malgré la présence de J. Milquet sur ses listes, il stagne à son faible niveau de 1995. Au total, les sociaux-chrétiens francophones perdent, d'un coup sec, 104 000 voix à la Chambre¹ et plus de 60 000 au Sénat² (Blaise, p. 58 et 67). Ce très mauvais score se répercutera sur le financement du parti. La représentation parlementaire du P.S.C. est sévèrement amputée : moins deux sièges à la Chambre (10 sur 150), moins un au Sénat (5 sur 71), moins deux au Conseil régional wallon (14 sur 75), moins un au Conseil régional bruxellois (6 sur 75), moins un encore au Parlement européen. Après avoir cédé brutalement un cinquième de son électorat, la formation alors présidée par Ph. Maystadt est reléguée au neuvième rang dans la hiérarchie des partis belges : elle n'y précède plus que la V.U.-ID21, Vivant et le Front national. Logiquement, elle est rejetée dans une opposition qu'elle ne devrait pas quitter de sitôt.

Les sociaux-chrétiens francophones sortent groggy de cette Bérézina, pourtant annoncée par les sondages. Dans un premier temps, ils nient l'évidence en pratiquant la méthode Coué : non, le ressac de juin 1999 n'est pas une nouvelle glissade sur la pente savonneuse de l'étiollement, ni le fruit de l'usure du pouvoir ! Il est le contrecoup d'une conjoncture défavorable, marquée par la crise de la dioxine, le produit de graves dissensions intestines et la conséquence flagrante d'un manque de *fighting spirit*. Par la suite, force est de voir la réalité en face. J. Milquet ne conteste pas l'existence d'une « érosion structurelle, mais assez douce avant le 13 juin », qu'elle replace dans le contexte général du repli des chrétiens-démocrates européens³. De son côté, X. Mabilie, président du Crisp, diagnostique « un déclin qui a toutes les apparences d'un phénomène structurel : rien ne dit que des redressements soient exclus, même si cette perspective pourrait être qualifiée d'inattendue⁴ ». Il n'en faut pas davantage pour relancer les spéculations sur l'avenir du P.S.C. et sur la portée de son probable repositionnement. Ce parti peut-il changer profondément ? Pour répondre à cette question, il importe de le caractériser avant de voir comment, au cours des dernières années, il s'est situé — ou plutôt comment il ne s'est pas clairement situé — à l'égard des clivages qui traversent la vie publique.

¹ Ils obtiennent 365 000 suffrages, contre 469 000 en 1995.

² Soit 374 000 suffrages, contre 434 000 cinq ans plus tôt.

³ *Le Soir*, 18 décembre 1999.

⁴ *Le Soir*, 28 mars 2000.

NOUVEAU P.S.C. : QUEL FAIRE-PART ENVOYER ?

« THE BELGIAN SMOG »

Les analystes en conviennent : le P.S.C. est à ce point composite qu'il est inclassable. C'est pourquoi il échappe à « toutes les dichotomies analytiques construites par la science politique pour ranger les formations en catégories homogènes » (Magnette, p. 10). Il n'est pas, à proprement parler, un parti confessionnel, bien que sa dénomination se réfère explicitement au christianisme. Il n'est pas non plus une formation de gauche, sans appartenir pour autant à la droite. Il est sans conteste attaché à la Belgique, encore qu'il récuse le jacobinisme et assume pleinement la logique de l'État fédéral. À la fois rurale et urbaine, sa base sociale n'est pas spécifiquement paysanne, ouvrière ou bourgeoise.

Ce profil flou présente au moins un avantage : il permet aux sociaux-chrétiens francophones de capter un électorat modéré, rétif aux positions tranchées. En revanche, il les expose aux critiques adverses, tout en leur conférant une faible visibilité externe. En effet, les concurrents ont beau jeu de se gausser des « ni-ni » perpétuels, ou encore de flétrir le *middelmatisme* érigé en crédo politique. Les électeurs rationnels demeurent perplexes face à une formation qu'ils ne peuvent situer sur un échiquier singulièrement atomisé. Quant aux franges les moins informées de l'opinion, elles risquent de s'en tenir aux poncifs éculés sur les « calottins ».

En réalité, cette identité en creux, entourée de brume, est consubstantielle au P.S.C. : ce dernier la cultive pour durer. Dans maints domaines, en effet, ce parti ne peut adopter des positions nettes : s'il le faisait, il ébranlerait un équilibre interne fragile, sorte de plus petit commun dénominateur entre tendances divergentes. En d'autres termes, sortir le P.S.C. du clair-obscur reviendrait à le condamner à l'implosion. Telle est l'erreur fondamentale qu'a commise G. Deprez, lorsqu'il a cru que pareille tour de Babel se rallierait à son panache bleu. Telle est aussi la raison de mon scepticisme sur la capacité de cette formation à sortir des ambigüités qu'elle ne cesse d'entretenir. Après tout, un caboteur ne suit pas un cap, mais le tracé des côtes. S'il imprime, de temps à autre, de légers déplacements à son gouvernail, n'est-ce pas pour éviter la haute mer et ses tempêtes ?

LES « CATHOS » ET LES AUTRES

Les grandes familles politiques se sont structurées à l'intersection des clivages idéologique (Église-État) et socioéconomique (conservateurs-progressistes). Le parti catholique d'avant-guerre revendiquait le cléricanisme comme ferment : à travers une politique gouvernementale et une législation d'inspiration confessionnelle, il entendait placer l'État, voire l'ensemble de la société, sous la coupe des principes doctrinaux, des normes éthiques et des directives énoncés par la hiérarchie catholique. En 1945, le P.S.C. a voulu se démarquer de son prédécesseur sur ce plan : il a affirmé son indépendance à l'égard des autorités ecclésiastiques ; il s'est efforcé de s'ouvrir aux non-croyants. Cet effort de « déconfessionnalisation », comme on disait alors, n'a guère été couronné de succès. En raison de l'inertie du système belge, le parti est demeuré le canal électoral du pilier chrétien. Jusqu'en

NOUVEAU P.S.C. : QUEL FAIRE-PART ENVOYER ?

1961, il a même conservé un monopole de représentation de la catholicité organisée. Par la suite, des chrétiens, de plus en plus nombreux, ont déserté le P.S.C. pour rejoindre des formations pluralistes, successivement libérale, d'orientation communautaire ou écologiste (Pasture, p. 273-274).

Le clivage Église-État n'a cessé de s'estomper : c'est pourquoi, à présent les convictions philosophiques ou religieuses influent peu sur les affiliations politiques et sur les préférences électorales. Cependant, les militants et les électeurs fidèles du P.S.C. manifestent encore une singularité indéniable à cet égard. Pour les premiers, « l'identité chrétienne reste le point central de l'adhésion » (Van Campenhoudt cité par Vogel, p. 9). Quant aux seconds, c'est l'appartenance ecclésiale, avec la pratique religieuse et l'engagement dans la vie associative du pilier catholique qu'elle induit, qui demeure leur caractéristique (Billiet, p. 305 et 313). Les uns et les autres sont, en fin de compte, bien plus « cathos » que la direction du parti. Celle-ci a saisi les risques de « lente, mais sûre disparition » que lui annonçait un politologue (Seiler, 1975, p. 310). Elle a, dès lors, abandonné les références explicites à un catholicisme d'Église, au profit des valeurs — de plus en plus floues — de la chrétienté socioculturelle (Voyé) : attention à la personne, efficacité dans la gestion, solidarité... Il s'ensuit qu'un hiatus s'est creusé dans les rangs sociaux-chrétiens : non seulement il n'y a pas unanimité sur le contenu à donner au fameux C du sigle, mais il y a aussi des désaccords sur des sujets controversés, comme la question de l'impôt philosophiquement dédié⁵. Sur le problème difficile de l'euthanasie, par contre, les parlementaires sociaux-chrétiens francophones ont fait preuve à la fois d'une prudence et d'une ouverture de bon aloi.

Quoi qu'il en soit, l'électorat fidèle du P.S.C. se réduit à mesure que la sécularisation progresse. D'après les chiffres publiés par la Conférence épiscopale, la pratique dominicale dans la population de cinq à soixante-neuf ans recule de manière nette et régulière : elle est passée de 33,9 à 11,2 % en Wallonie, de 24,3 % à 7,4 % à Bruxelles, entre 1967 et 1995 (Sägesser et de Coorebyter, p. 18). À l'avenir, l'évolution du lien des Belges au christianisme s'annonce plus problématique encore. Chez les moins de trente-cinq ans — les parents d'aujourd'hui — on observe, en effet, deux faits saillants : d'une part, la sous-représentation manifeste des « catholiques nucléaires », qui participent effectivement à la vie de l'Église ; d'autre part, une forte proportion de non-catholiques déclarés (Voyé et Dobbelaere, p. 17). Enfin, l'apparente vitalité de certaines organisations du pilier chrétien ne doit pas faire illusion (Franssen, p. 39) : fondée avant tout sur la recherche d'un service de qualité à un prix raisonnable, l'adhésion de membres zappeurs n'entraîne plus un accompagnement sociologique qui pourrait peser sur les choix électoraux.

Voilà le P.S.C. pris en tenaille : d'une part, il ne peut lâcher la proie pour l'ombre, en se coupant de son socle de catholiques convaincus ; d'autre part, il doit simultanément nouer des liens avec des franges de l'électorat en

⁵ Voir à ce propos *La Revue politique*, 1999, n° 4-5, dans lequel le Cepses (bureau d'études du parti) lance le débat.

NOUVEAU P.S.C. : QUEL FAIRE-PART ENVOYER ?

expansion, comme les nouveaux « dissidents » envers l'Église, les indifférents et les non-croyants, sous peine de dépérir. Le parti est, de ce fait, confronté à une série de questions qui l'écartèlent. Comment garder l'oreille des « tièdes » sans heurter les chrétiens militants ? Comment aller à la rencontre d'autres cultes, en particulier de l'islam, sans irriter son aile droitière et sans donner l'impression de vouloir récupérer les aspirations spirituelles, pour se muer en défenseur patenté des religions ? Comment s'ouvrir aux agnostiques, voire aux laïques, sans dérouter irrémédiablement les tenants d'une ligne confessionnelle ? Quand bien même le P.S.C. suivrait la voie préconisée par J.-J. Viseur — celle d'une laïcité moderne, articulée sur un pluralisme organisé — ne reconnaîtrait-il pas implicitement qu'un parti à référence chrétienne est devenu obsolète dans le monde d'aujourd'hui ?

En quelque sorte, le P.S.C. est confronté à la quadrature du cercle : il ne peut se contenter du statu quo, mais il n'a pas non plus les coudées franches pour innover résolument. Ne sera-t-il pas, une nouvelle fois, tenté de contourner l'obstacle en tenant un discours d'ouverture incantatoire, mais non suivi d'effets dans ses structures de base et dans son action politique concrète ? On peut le redouter au vu des déclarations de sa présidente : tantôt J. Milquet affirme que « l'on ne peut pas couper un être humain entre ce qui fait ses valeurs et son engagement politique », en revendiquant explicitement l'héritage d'un « humanisme chrétien dont on n'a pas à rougir » ; tantôt elle précise que ces mêmes valeurs sont « universelles, aussi intéressantes pour un croyant que pour un non-croyant, pour un juif que pour un musulman, un athée ou agnostique⁶ ». L'équivoque n'est pas dissipée.

ÊTRE AILLEURS OU NULLE PART ?

« Ni gauche ni droite », telle est la position d'esquive défendue par le P.S.C. depuis près de quatre décennies. Pourtant, contrairement à une idée reçue, le parti n'a pas vocation à occuper le centre de l'échiquier politique. Longtemps enraciné à droite, il n'a pu véritablement glisser vers une position intermédiaire qu'en 1961 : c'est alors que sa « mauvaise graine », ainsi que l'appelait Th. Lefèvre, a rejoint les libéraux au sein du P.L.P. (Mabille cité par Vogel, p. 12). Cette réorientation a été renforcée vingt ans plus tard, lorsque G. Deprez a utilisé la manière forte pour mettre un terme à la zizanie entre progressistes et conservateurs : selon l'heureuse formule utilisée dans ces colonnes (*La Revue nouvelle*, mars 1996, p. 5), il a fait passer sa formation « de l'ambition de synthèse à une identité de l'extrême centre ou du point neutre ».

En fait, l'occupation du centre par les sociaux-chrétiens a résulté des allergies réciproques entre libéraux et socialistes : si ce n'est dans d'éphémères tripartites, ceux-ci ne pouvaient gouverner ensemble. Le P.S.C. et le C.V.P. ont donc pu endosser le rôle de pivots des coalitions : ils déterminaient la composition de l'attelage en choisissant leurs partenaires. De la sorte, ils ont limité l'alternance entre le centre droit et le centre gauche. Rompus au

⁶ J. Milquet au *Soir*, 9 juin 2000, et à *La Libre Belgique*, 10 juin 2000.

NOUVEAU P.S.C. : QUEL FAIRE-PART ENVOYER ?

jeu de bascule, ils se sont institués en « horloge parlante de l'histoire belge » (*La Revue nouvelle*, mars 1996, p. 5) : tantôt ils décrétaient que ce n'était pas l'heure des socialistes, tantôt ils contraignaient les libéraux à faire banquette. Puisqu'ils ont exercé le pouvoir en permanence de 1958 à 1999, le C.V.P. et son alter ego francophone se sont dotés d'un poids considérable : bien qu'elle soit excessive, la formule de Ch.-F. Nothomb — « le P.S.C., c'est 20 % de l'électorat, mais 80 % d'influence » — n'est pas complètement dénuée de fondement, du moins en ce qui concerne le lotissement de l'appareil d'État.

Pareille rente de situation ne recèle pas que des avantages : elle présente aussi des inconvénients. Tout d'abord, le P.S.C. a dû faire siennes les inclinaisons successives imposées par ses alliés. Ce suivisme a accrédité l'image d'un centre mou, ou encore celle d'un « parti plasticine », incapable de tenir le moindre discours socioéconomique un tant soit peu original. Ensuite, ses changements de cap successifs ont amené la formation social-chrétienne à éluder toute réflexion doctrinale novatrice, pour s'en tenir à des poncifs. Il en est ainsi du familialisme : la famille devrait être le paradigme des relations sociales, qu'une entente mutuelle rendrait harmonieuses. Non seulement un tel consensualisme masque la divergence récurrente des intérêts, mais il revient aussi, dans la pratique, à « renforcer les inégalités de fait existant dans la société » (Van Campenhoudt cité par Vogel, p. 9). Il en est de même pour le mythe de l'interclassisme : il serait possible de gérer les contradictions du corps social grâce à un parti du juste milieu, au sein duquel coexisteraient toutes les catégories de la population, sans qu'aucune d'elles impose son hégémonie. Cette conception irénique ne correspond nullement à l'expérience vécue, au P.S.C., par les travailleurs chrétiens. De surcroît, elle induit une incessante quête de compromis, alors même que « cette manière de faire de la politique est de plus en plus largement rejetée par les électeurs » (Rocour, p. 24).

Autre exemple encore : la subsidiarité, dérivée de la vieille pensée organiciste, dont le corollaire est la limitation du champ d'action public aux seuls domaines que les corps intermédiaires, comme la famille et les organisations constitutives des piliers, ne suffisent pas à animer. Pareil discours tente vainement de mettre entre parenthèses l'individualisme ambiant, « donné anthropologique fondamental de la modernité ». Il apparaît, surtout, comme un reliquat d'une mentalité d'Ancien Régime : après tout, ne vise-t-il pas à sauvegarder la primauté des initiatives et des pouvoirs privés, en freinant du même coup le développement de l'arbitrage démocratique exercé par le politique (Carton, p. 28) ? Enfin, le no man's land dans lequel s'est complu le P.S.C. l'éloigne fatalement d'une partie de son électorat, pour peu qu'il s'associe trop longtemps ou trop souvent au même partenaire.

Poussons la réflexion plus loin : « un parti du centre, ça ne veut rien dire⁷ », ni en termes de structures, ni au plan électoral. Sur le terrain, il existe en réalité plusieurs P.S.C. : celui de la démocratie chrétienne n'est nullement celui de la droite dure, ni encore celui des notables locaux incarnés par

⁷ J.-J. Viseur au *Soir*, 9 mars 2000.

NOUVEAU P.S.C. : QUEL FAIRE-PART ENVOYER?

Ch.-F. Nothomb (Van Campenhoudt cité par Vogel, p. 9). Électoralement parlant, la formation social-chrétienne n'a pas non plus un profil centriste très marqué : en 1995, 22,3 % seulement des votants francophones qui se revendiquent de cette option choisissent le parti orange, contre 25,1 % le P.R.L. Le score social-chrétien est sensiblement plus élevé parmi les électeurs de la droite modérée (30,8 %) et parmi ceux de l'extrême droite (28,3 %), où il devance même le Front national (Claeys et Desmarez, p. 55-56). De là à penser qu'il existerait un hiatus entre la position de certains acteurs de l'appareil, favorables au centre gauche, et l'attente d'un signal du centre droit, émanant de la base et de la structure du parti, il n'y a qu'un pas⁸. Pareille tension expliquerait en partie le flou entretenu par le P.S.C. sur ses orientations socioéconomiques.

Quoi qu'il en soit, la recomposition du paysage politique européen est venue brouiller les cartes. Une part de la social-démocratie et une fraction non négligeable des libéraux estiment, à tort me semble-t-il, que l'entrée dans une société postindustrielle atténue le clivage entre la gauche et la droite. Elles en déduisent que seule l'occupation du centre permettra de relever les défis du siècle prochain. Pareil discours vient opportunément servir la cause du P.S.; et du P.R.L., puisqu'il légitime des choix stratégiques bien arrêtés. Elio Di Rupo et ses amis n'ont pas attendu la *Neue Mitte* de Schröder ou la *Third Way* de Blair pour s'arrimer au socialisme « gestionnaire ». L. Michel a opté à son tour pour un libéralisme dit « social » : nullement menacé sur sa droite, comment le P.R.L.-F.D.F.-M.C.C. pourrait-il s'étendre, sinon en mordant sur sa gauche? Du coup, voilà le centre encombré. Le P.S.C. est bien en peine de mettre en valeur une quelconque spécificité de ses positions socioéconomiques. Th. Hachez le relevait fort justement dans cette revue (mai 1996, p. 12) : « Si les pôles se touchent, où est le centre? Que devient le parti de la synthèse lorsque les "extrêmes" de l'échiquier se trouvent en mesure de l'opérer eux-mêmes? » Prolongeons le constat : comment le P.S.C. pourrait-il aujourd'hui marquer sa différence par rapport à la politique de l'arc-en-ciel? Celle-ci ne diverge fondamentalement ni de son action passée ni de son programme.

Un moment, on a pu croire que les sociaux-chrétiens francophones sortiraient de l'impasse, lorsque J. Milquet a affirmé : « La démocratie a besoin de pôles clairs. Que chacun se redéfinisse clairement et ose s'assumer⁹. » Las! Les événements ont montré que la présidente du P.S.C. exigeait une clarification dans le chef de ses concurrents, pour pouvoir perpétuer les positions ambiguës de son parti. À quel spectacle a-t-on assisté, après que J.-J. Viseur eut marqué son attraction pour une sorte de gauche plurielle amputée du P.S., au printemps 2000? A. Antoine a vigoureusement réaffirmé la nécessité d'un « centrisme radical », en éludant toute définition de pareille orientation¹⁰. J. Milquet s'en est tenue à un crédo à la fois paradoxal

⁸ R. Demotte au *Soir*, 3-4 juin 2000.

⁹ *Le Soir*, 18 au 18 décembre 1999.

¹⁰ *La Libre Belgique*, 9 mars 2000 : la question d'O. Mouton – « Un centrisme radical, qu'est-ce que cela veut dire? » – demeure sans réponse.

NOUVEAU P.S.C. : QUEL FAIRE-PART ENVOYER ?

et fumeux : « Le P.S.C. est un parti atypique centriste¹¹. » Puis on a vu fleurir les slogans lyriques, mais sybillins, du style : « Un projet qui rendra humain ce qui ne l'est pas et qui rendra à l'humain ce qu'il n'a pas. » Ou encore : « Un parti dont le cœur ne bat ni à droite ni à gauche, mais pour celui des gens¹². » Je rejoins R. Rezsöhazi, qui s'étonne de voir circuler tant de « formules insignifiantes ». Le sociologue néolouvainiste en conclut que ce n'est pas parce qu'une banalité est énoncée par des gestes énergiques qu'elle cesse d'être une banalité¹³ »...

DES AMIS ENCOMBRANTS, QUI VOUS VEULENT DU BIEN

En matière communautaire, le P.S.C. pâtit moins de ses divergences internes que d'un profil bas. Sans doute y a-t-il plus que des nuances entre la sensibilité belge d'un Nothomb et l'acceptation adulte du fédéralisme par la génération suivante. Il n'empêche que, pour les sociaux-chrétiens francophones, les dangers viennent de la dynamique institutionnelle, couplée à son affaiblissement électoral, et de ses rapports ambigus avec le C.V.P.

La logique du fédéralisme mène à l'affirmation progressive des identités communautaires et régionales. Sur ce terrain, le P.S.C. paraît assez démuné. Certes, il défend l'existence de la Communauté française, mais il traîne le boulet d'une loi de financement (1989) mal négociée par sa direction. À la différence du P.S., il ne compte pas dans ses rangs des personnalités emblématiques, susceptibles d'incarner un certain type de combat wallon. À Bruxelles, son insignifiance politique est tout simplement dramatique.

La multiplication des niveaux de pouvoir implique la possibilité de constituer des majorités asymétriques. C'en est fini du temps où l'appartenance à une commune maison social-chrétienne permettait au P.S.C. de figurer dans tous les équipages, en prenant le sillage du C.V.P. Sa relégation dans l'opposition à la Région bruxelloise, en 1995, était un premier signal d'alarme. Avec la multiplication des accordailles entre P.S. et P.R.L., rejoints le cas échéant par les écologistes, la formation de J. Milquet risque d'être durablement mise hors-jeu, au sein des entités fédérées.

Les rapports avec le C.V.P. constituent une autre source d'embarras pour la rue des Deux Églises. Comme une croix, le P.S.C. porte la réputation infamante de « petit frère », quelquefois imméritée (Leton et Miroir, p. 225 et 246). Il voudrait s'en libérer. Périodiquement, toutefois, il lui faut avaler les couleuvres provoquées par les interventions intempestives des *beste vrienden* dans l'espace public francophone. Ainsi, quand un Dehaene presse Ph. Maysdadt de reprendre la direction du parti, lorsqu'un Van Peel déclare qu'il n'ira pas au pouvoir sans le P.S.C., ces prévenances font le plus mauvais effet : elles suggèrent la permanence du fameux « système de la

¹¹ *Le Soir*, 14 mars 2000.

¹² *Le Soir*, 22 mai 2000.

¹³ *La Libre Belgique*, 7 avril 2000.

NOUVEAU P.S.C. : QUEL FAIRE-PART ENVOYER ?

remorque », assurance tous risques des sociaux-chrétiens francophones jusque dans un passé récent¹⁴. Il serait plus que temps d'inviter le parti frère à être moins arrogant et, surtout, moins balourd.

Il n'empêche qu'au plan fédéral le système des familles idéologiques garde une certaine prégnance : Écolo n'en a-t-il pas bénéficié en 1999 ? Une fois encore, les initiatives unilatérales du C.V.P., combinées à l'extrême discrétion du P.S.C., pourraient mettre ce dernier en difficulté. En effet, la ligne droitière et la surenchère flamingante que semble choisir le parti de St. De Clerck provoquent des réactions d'urticaire, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. Dès lors, « le risque est grand, pour le petit P.S.C., de se trouver isolé dans un espace public de plus en plus éclaté » (Magnetic, p. 14). Les mises en garde timides d'un J.-P. Poncelet¹⁵ ne suffisent pas. Comme le note P. Piret, il paraît urgent qu'une fois pour toutes le P.S.C. « clarifie ses rapports avec son homologue flamand¹⁶ ». Plus d'un an après le 13 juin 1999, on est loin du compte.

J'AGIS, PUIS JE RÉFLÉCHIS¹⁷

L'absence de prospective, dans le chef du P.S.C., a été illustrée par son inertie des années quatre-vingt face à l'apparition de nouvelles sensibilités politiques. Ce phénomène a fait l'objet de nombreux travaux politologiques, plus aboutis en Flandre (Swyngedouw) qu'en Belgique francophone. En substance, que s'est-il passé ? Les répercussions économiques, sociales et culturelles du passage à l'ère postindustrielle ont entraîné une réorientation dans le système de valeurs de certaines franges de l'opinion. Il s'en est suivi l'émergence d'un ou de deux nouveaux clivages : matérialiste-postmatérialistes, selon certains auteurs ; productivistes-non-productivistes et particularistes-universalistes, selon d'autres analystes. Ce glissement expliquerait à la fois la percée — assez spectaculaire — des écologistes et la montée — plus inquiétante — de l'extrême droite, surtout en Flandre. En bonne logique, il aurait dû retenir l'attention de tous les partis. Le P.S.C. a raté le bon wagon. À première vue, pourtant, il était plutôt bien armé à cet égard. En fait, il a pâti de carences que son rejet dans l'opposition n'a pas toujours dissipées jusqu'ici.

En principe, le P.S.C. des années quatre-vingt pouvait table sur trois atouts, afin d'appréhender les mouvements du corps social : une direction intellectuellement brillante, emmenée par le sociologue G. Deprez ; des relais dans le milieu associatif, susceptibles de l'informer sur les évolutions de terrain ; un ancrage solide dans le secteur non marchand, particulièrement réceptif aux besoins émergents dans des domaines comme l'enseignement, la culture, les soins de santé, l'aide sociale. En l'espace de quinze ans (1981-1995), ces atouts ont été galvaudés. Obnubilée par la tactique gou-

¹⁴ *Le Soir*, 23 septembre 1998.

¹⁵ *La Libre Belgique*, 14 octobre 1999.

¹⁶ *La Libre Belgique*, 25 octobre 1999.

¹⁷ Propos prêtés à Achiel Van Acker, Premier ministre de l'après-guerre.

NOUVEAU P.S.C. : QUEL FAIRE-PART ENVOYER ?

vernementale au quotidien, la direction social-chrétienne a, tout d'abord, négligé « la réflexion fondamentale sur la manière d'adapter son action à ses valeurs, dans une société en mutation¹⁸ ». C'est ainsi qu'elle a manqué totalement le virage vers l'écologie politique, tant elle était « hermétique au problème de l'énergie, à d'autres manières de concevoir les limites de la croissance ou les comportements à l'égard des ressources naturelles¹⁹ ». Ensuite, plus que ses devancières, elle a instrumentalisé ses relations avec le monde associatif, qu'elle a réduit aux seules composantes du pilier catholique. De la sorte, elle s'est fermée aux interpellations de groupes plus critiques, qui avançaient d'autres analyses, pourtant pertinentes, du mal-être contemporain. Enfin, au nom d'impératifs budgétaires, elle a avalisé une politique aveugle de coupes claires dans la sphère non marchande. Comment les professionnels de ce secteur, laminé par l'austérité, auraient-ils pu demeurer dans le giron du P.S.C. ? Les essais ultérieurs de renouer les ponts sont apparus comme autant de vaines tentatives de récupération.

Plus fondamentalement, sans toujours en avoir conscience, la formation de G. Deprez a accentué ses traits répulsifs face aux aspirations — encore confuses, il est vrai — de certaines franges de l'opinion publique. En quelques mots, elle a bétonné son statut de pivot dans la vie publique et amplifié des pratiques discutables, avant de se jeter à corps perdu dans une lutte de pouvoir quasi suicidaire. Les plaies et les bosses que ce parcours calamiteux a values au P.S.C. sont loin d'être cicatrisées à ce jour.

D'abord, les sociaux-chrétiens ont assumé ouvertement leur statut de « parti patricien ». Leur stratégie déclarée visait à « ne jamais quitter le gouvernement, jusqu'à s'identifier à l'État » (Magnette, p. 13). De ce fait, le souci de renouer le dialogue avec une opinion désenchantée — attitude que, non sans opportunisme, M. Wathelet a prétendu incarner — a été relégué à l'arrière-plan des préoccupations. La mobilisation des « énergies citoyennes », en vue de débloquer la société, a été négligée : d'autres forces politiques, en particulier les écologistes, ont pu s'engouffrer dans la brèche. La crise qui minait l'appareil d'État, dont l'affaire Dutroux a été le catalyseur, a laissé le parti sans voix. Rétrospectivement, J.-J. Viseur a observé lucidement : « Le rôle des partis est-il de s'identifier à l'État ? Tous ceux qui sont tombés dans ce piège sont morts : la démocratie chrétienne italienne, le parti révolutionnaire institutionnel au Mexique, voire le gaullisme » (Viseur, p. 47).

Ensuite, le P.S.C. a contracté tous les travers du « parti de gouvernement pragmatique » (Pasture, p. 291). Il a fini par incarner, à son tour, les tares du système consociatif à la belge (Seiler, 1999, p. 47-50). Il a loti l'appareil d'État sans vergogne, imposant ses créatures dans la fonction publique, la magistrature et la diplomatie. Il s'est attaché les services de « fantômes », rétribués par des cabinets ministériels où ils ne mettaient jamais les pieds. Il a imputé une part de ses dépenses de fonctionnement à cette collectivité qu'il faisait ployer sous l'austérité. S'il n'a pas connu — jusqu'à présent — d'affaires du type Inusop ou Augusta-Dassault, la gestion du cabinet Thys a

¹⁸ Ph. Maystadt au *Vif-L'Express*, 3 décembre 1999.

¹⁹ J.-P. Poncelet au *Soir*, 14 octobre 1999.

NOUVEAU P.S.C. : QUEL FAIRE-PART ENVOYER ?

été — et demeure — dans le collimateur de la justice. Quand on a péché à ce point, il faut retrouver sa virginité politique avant de pouvoir constituer une véritable opposition morale.

Enfin, à l'approche de son cinquantenaire, le P.S.C. a éprouvé un besoin de refondation. Manifestement essoufflé par un long gymkhana dans les allées du pouvoir, il a ambitionné de se doter d'un projet de société « précis et différencié, autorisant la comparaison avec celui des autres formations politiques » (Georges, p. 83). À peine mise en œuvre, l'opération a pris mauvaise tournure : à la suite du retrait subit de G. Deprez, elle a dégénéré en guerre de succession à rebondissements multiples. À partir de juin 1998, Ph. Maystadt s'est employé à sauver les meubles. Une pacification minimale a été restaurée. L'opération du « nouveau P.S.C. » a été lancée. Elle a sonné creux : en raison du sauve-qui-peut, la rénovation de fond est demeurée en rade. Parce que la survie du parti était la priorité, l'action a encore primé sur la réflexion.

L'absence cruelle de véritable renouveau, en prévision de l'échéance de juin 1999, a été mise en lumière par le Cepass au lendemain du scrutin (Michel). Des défis cruciaux, précédemment identifiés en toute netteté, n'ont pu être relevés. À l'analyse, il se confirme que le P.S.C. se classe généralement bon dernier des partis démocratiques francophones, et pour le nombre de candidates effectives, et pour la proportion d'élu(e)s (Verzele et Joly). Son enracinement dans les milieux issus de l'immigration reste faible. Ses ouvertures à la société civile demeurent insuffisantes. Quant au rayonnement du parti auprès des jeunes intellectuels, il est en chute libre.

Le début de l'année 2000 aurait pu être un tournant, annonçant l'indispensable retour à la réflexion doctrinale. Il s'est caractérisé, au contraire, par la continuité : à bride abattue, J. Milquet a lancé la course-poursuite derrière les écologistes. Il eût été plus sage d'entendre la voix d'A.-M. Poncelet, son chef de cabinet, qui mettait en garde contre « le piège de croire qu'Écolo est [leur] seul concurrent²⁰ ». L'activisme de la nouvelle présidente dérouta jusqu'aux professionnels de la presse. Il suscite la perplexité de l'électorat stable du parti, qualifié par les analystes de « conformiste bourgeois » (Billiet, 308). Il amplifie le malaise de l'aille droitière, bientôt désertée par D. Harmel et consorts. Il laisse le champ libre à l'imagination d'un J.-J. Viseur, qu'il faut réfréner après coup : en fin de compte, l'intéressé ne suggérerait-il pas d'accélérer le tempo, en repositionnant le P.S.C. sur l'axe postmatérialiste, en vue de maximiser les convergences avec Écolo? Comme le flottement dans les rangs sociaux-chrétiens est à son comble, la ronde des squales commence... Tour à tour, L. Michel et D. Ducarme affirment leur volonté d'attirer vers leur fédération des électeurs en déshérence, si nécessaire en passant par le M.C.C., de préférence par la voie directe. Plus subtilement, J. Moraël, suivi par d'autres écologistes, pointe « la crise existentielle et logistique du P.S.C. », ainsi que les convergences programmatiques de sa formation avec certains démocrates-chrétiens. Il préconise l'élaboration d'un projet de transformation de la société permettant d'accueillir, « sans débauchage, ni

²⁰ *La Libre Belgique*, 29 février 2000.

NOUVEAU P.S.C. : QUEL FAIRE-PART ENVOYER ?

manœuvre d'appareil », les acteurs en mal de parti qui s'y rallieraient²¹. Aimable, presque patelin, J. Bauduin ajoute : « Même s'il est dans une situation difficile, voire d'interrogation existentielle, le P.S.C. n'est ni une ambulance ni un cadavre. Il n'est pas une proie²² ». Allons donc !

QUO VADIS ?

Comme les élections communales approchent, les dirigeants sociaux-chrétiens, de commun accord, optent pour la neutralisation des conflits : l'essentiel n'est-il pas de « rappeler que l'on existe²³ », en développant un discours de proximité, si possible aussi en exhibant les « jeunes pousses » que l'on peut aligner ? Cette attitude attentiste — qui contraste avec la pugnacité du C.V.P. — se comprend : le malaise interne n'est pas dissipé ; de plus, l'actuelle direction n'a encore affronté aucun combat pour mériter ses galons. Elle est néanmoins révélatrice de la difficulté que le P.S.C. éprouve, depuis des lustres, lorsqu'il s'agit de se profiler : une campagne électorale n'est-elle pas, en principe, l'occasion rêvée d'affirmer ses spécificités ? Dire que pareil choix déchaîne l'enthousiasme serait contraire à la vérité. Dès mars 2000, un franc-tireur de poids — il s'agit de R. Fournaux, chef de file d'Initiative - Rassemblement pour le centre, l'aile conservatrice du parti — a laissé pointer le bout de l'oreille : « Pour moi, le drame du P.S.C. est de ne pas avoir assez bien déterminé la ligne à suivre pour une reconquête électorale²⁴. » Le couteau est déjà sous la table, au cas où les sociaux-chrétiens ne feraient pas figure honorable en octobre.

On ne connaîtra le projet de rénovation du P.S.C. qu'en novembre. Si l'on en croit J. Milquet, ce manifeste « redéfinira les clivages de la société²⁵ ». Plus précisément, il montrera que la formation social-chrétienne s'enracine « dans des clivages spécifiques ». De telles affirmations laissent perplexe. Je crois avoir montré qu'au cours des dernières années, le P.S.C. n'a pu adopter des positions claires sur les clivages qui traversent réellement la société belge²⁶. Qui se plaindrait s'il sortait du brouillard ? L'opposition gagnerait en crédibilité, situation éminemment salubre en démocratie. Par contre, s'il s'agissait de reculer devant l'obstacle en imaginant des clivages taillés sur mesure ou conçus pour les besoins de la cause, l'opération de renouveau manquerait largement son objectif. Il se confirmerait alors que le *dji vou, dji'n pou* est le mal qui, sans rémission, ronge le P.S.C.

Paul Wynants

Paul Wynants est professeur d'histoire politique aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur et administrateur du Crisp. Il s'exprime ici à titre strictement personnel.

²¹ *La Libre Belgique*, 5 mai 2000.

²² *Le Soir*, 8 mai 2000.

²³ *La Libre Belgique*, 20 mai 2000.

²⁴ *Le Soir*, 9 mars 2000.

²⁵ *Le Soir*, 18 décembre 1999.

²⁶ *Le Soir*, 14 mars 2000.

NOUVEAU P.S.C. : QUEL FAIRE-PART ENVOYER ?

Bibliographie

- Billiet J., « Les électeurs du P.S.C. et du C.V.P. », W. Dewachter et coll. (dir.), *Un parti dans l'histoire. Cinquante ans d'action du parti social-chrétien*, Louvain-la-Neuve, 1996, p. 297-325.
- Blaise P., « Les résultats des élections législatives du 13 juin 1999 », *Courrier hebdomadaire du Crisp*, n° 1653-1654, Bruxelles, 1999.
- Carton L., « Parti de la subsidiarité ou parti subsidiaire ? », *Politique*, n° 15, février-mars 2000, p. 26-29.
- Claeys P. H. et Desmarez P., « L'électorat francophone et l'axe gauche-droite », A.-P. Frogner et A.-M. Aish (dir.), *Des élections en trompe-l'œil. Enquête sur le comportement électoral des Wallons et des francophones*, Paris-Bruxelles, 1999, p. 47-65.
- Franssen A., « La croix et la bannière », *Politique*, n° 15, février-mars 2000, p. 38-41.
- Georges Y., « Le parti social-chrétien (P.S.C.) », P. Delwit et J.-M. De Waele (dir.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, 1996, p. 81-99.
- Hachez Th., « Y a-t-il une vie après le P.S.C. ? », *La Revue nouvelle*, CIII, mai 1996, p. 8-14.
- Leton A. et Miroir A., *Les conflits communautaires en Belgique*, Paris, 1999.
- Magnette P., « Grandeur et décadence d'un parti patricien », *Politique*, n° 15, février-mars 2000, p. 10-15.
- Michel É., *Les élections du 13 juin 1999. Résultats et analyses*, Bruxelles, 1999.
- Pasture P., « Entre Église et citoyen : le P.S.C.-C.V.P. et sa base organisée », W. Dewachter et coll. (dir.), *op. cit.*, p. 265-295.
- « Printemps au P.S.C. ? », *La Revue nouvelle*, CIII, mars 1996, p. 4-7.
- Rocour V., « Le mirage de l'interclassisme », *Politique*, n° 15, février-mars 2000, p. 24-27.
- Sägesser C. et de Coorebyter V., *Cultes et laïcité en Belgique*, Dossiers du Crisp, n° 51, Bruxelles, 2000.
- Seiler D.-L., *Le déclin du « cléricalisme ». Structure du comportement politique du monde catholique wallon*, Bruxelles, 1975.
- Seiler D.-L., « Un État entre importation et implosion : consociativité, partitocratie et lotissement dans la sphère publique en Belgique », P. Delwit, J.-M. De Waele et P. Magnette (dir.), *Gouverner la Belgique. Clivages et compromis dans une société complexe*, Paris, 1999, p. 15-51.
- Swyngedouw M., « L'essor d'Agalev et du Vlaams Blok », *Courrier hebdomadaire du Crisp*, n° 1362, Bruxelles, 1992.
- Verzele V. et Soly C., « La représentation des femmes en politique après les élections du 13 juin 1999. Évaluation de la loi Smet-Tobback », *Courrier hebdomadaire du Crisp*, n° 1662-1663, Bruxelles, 1999.
- Viseur J.-J., « Éloge de la recomposition », *Politique*, n° 15, février-mars 2000, p. 44-49.

NOUVEAU P.S.C. : QUEL FAIRE-PART ENVOYER ?

Vogel J., « Ce qui a sauvé le P.S.C. pendant des années, c'est les conneries du P.S. Entretien avec Luc Van Campenhout », et « Rien ne dit que le P.S.C. soit voué à être au centre. Entretien avec Xavier Mabille », *Secouez-vous les idées*, Bulletin du Centre socialiste d'éducation permanente, n° 42, hiver 1999, p. 9-10 et 11-12.

Voyé L. et Dobbelaere K., « Des transformations du catholicisme en Belgique. Pratiques et valeurs », *Courrier hebdomadaire* du Crisp, n° 1548, Bruxelles, 1997.

Voyé L., « De l'adhésion ecclésiale au catholicisme socioculturel en Wallonie », *Religion et politique, Actes de la XV^e conférence internationale de sociologie religieuse*, Lille, 1979, p. 293-321.

LE C ET LES CHARMES FONDATEURS
DE LA POLYSEMIE